



**RÈGLEMENT OFFICIEL DU
FRANCE PROMETHEAN CLASSROOM
STORIES PROGRAM 2022**

Le France Promethean Classroom Stories Program 2022 (le « FR CSP 2022 ») est régi par le présent règlement officiel (« Règlement officiel »). Le présent Règlement officiel annule et remplace tout Règlement officiel FR CSP 2022 précédemment publié, qui pourrait avoir été applicable pendant la Période du FR CSP 2022 décrite dans le présent document. En participant, toutes les personnes qui envoient leur inscription (« Participant » ou « Participants ») acceptent ce Règlement officiel. Le FR CSP 2022 est soumis à toutes les lois et réglementations en vigueur et est nul en dehors des cinquante (50) États des États-Unis d'Amérique, et dans les cas où la loi l'interdit. Pour éviter toute ambiguïté, ce FR CSP 2022 est ouvert aux Participants éligibles en France métropolitaine.

Objectif du France Classroom Stories Program Purpose 2022 : l'objectif du FR CSP 2022 est de reconnaître et de saluer l'innovation des enseignants et des étudiants dans le domaine de l'éducation.

Sponsor du France Classroom Stories Program 2022 : Promethean SAS, situé au 20-26 Boulevard du Parc, 92200 Neuilly-sur-Seine, France, est le « Sponsor ».

Période du France Classroom Stories Program Purpose 2022 : le FR CSP 2022 commence le 25 avril 2022 à 10 h 00, heure (« CET ») et se termine le 24 juin 2022 à 11 h 59 CET (la « Période du FR CSP 2022 »). Le Sponsor détient le dispositif officiel de gestion du temps pour ce FR CSP 2022 . Pour être éligible, chaque inscription individuelle doit être remplie et soumise au FR CSP 2022 le 24 juin 2022 à 11 h 59 EDT ou avant. Toute inscription au FR CSP 2022 soumise après la date et l'heure indiquées ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, sera disqualifiée.

Qui peut s'inscrire : sauf disposition contraire dans les présentes, le présent FR CSP 2022 est ouvert aux écoles, secteurs scolaires ou établissements d'enseignement situés en France métropolitaine qui répondent aux exigences d'éligibilité du FR CSP 2022 et qui répondent au présent Règlement officiel (« Participants éligibles »).

Les classes de personnes suivantes NE sont PAS éligibles pour participer à ce FR CSP 2022 : (1) les personnes autres que les Représentants de l'école qui soumettent une inscription au FR Classroom Stories 2022 tel que décrit ici, (2) les entités ou organisations qui ne sont pas des écoles, ou (3) le Sponsor et chacun de ses salariés, dirigeants et administrateurs ainsi que ses sociétés affiliées, filiales, distributeurs, détaillants, imprimeurs, agences de publicité et de promotion et toute autre entreprise associée à la conception ou à l'exécution du présent CSP Stories Program (collectivement, les « Parties déchargées ») et les membres de la famille immédiate ou des foyers de l'une ou l'autre des personnes susmentionnées, qu'ils soient ou non apparentés. Les « Membres de la famille proche » incluent, aux fins de ce FR CSP 2022, les parents (y compris les beaux-parents), les grands-parents, les frères et sœurs (y compris les demi-frères et sœurs), les enfants (y compris les beaux-enfants), les petits-enfants (y compris par alliance) et chacun de leurs conjoints respectifs (collectivement les « Parties déchargées »).

Comment s'inscrire : pour envoyer une inscription et participer à ce FR CSP 2022, chaque participant éligible doit :

1. Créez une vidéo (trois minutes maximum) qui raconte une histoire drôle ou insolite à propos de sa classe : (i) expliquez brièvement la situation et le contexte de l'histoire, en veillant à être créatif et à communiquer votre passion pour l'éducation, (ii) expliquer l'histoire cocasse impliquant vous ou vos élèves, en mettant en évidence les opportunités, les défis ou les contraintes, (iii) décrivez le résultat ou l'impact de cette histoire (votre « Vidéo sur l'histoire de la classe ») ; puis
2. Téléchargez votre Vidéo sur l'histoire de la classe sur votre compte YouTube et passez-la en mode « non répertorié », ou fournissez l'URL Google Drive vers votre vidéo, puis rendez-vous sur www.prometheanworld.com/FR/classroom-stories pour remplir le formulaire d'inscription ; insérez le lien de votre histoire à partir de votre vidéo YouTube « non répertoriée » ou de Google drive, et soumettez-le sur le Formulaire d'inscription. Votre Formulaire d'inscription doit contenir les

informations suivantes : (1) votre prénom et votre nom de famille, votre adresse e-mail et votre fonction au sein de votre école, (2) le nom de votre école et (3) la ville et la région dans laquelle se trouve votre école.

Veillez noter que, aux fins du présent Règlement officiel, vous soumettez cette Inscription (votre vidéo et le Formulaire d'inscription) au nom de votre établissement. Sous réserve des conditions énoncées dans le présent Règlement officiel, le participant à ce FR CSP 2022 est l'école nommée sur le Formulaire d'inscription que vous soumettez avec votre Vidéo sur l'histoire de la classe.

La participation est gratuite ; les écoles sont autorisées à participer plusieurs fois, sous réserve de la limite de prix : L'envoi d'une Inscription au FR CSP 2022 est gratuite. Chaque personne ne peut soumettre qu'une (1) Vidéo sur l'histoire de la classe et un Formulaire d'inscription. Chaque école est autorisée à avoir plusieurs Participations éligibles au FR CSP 2022. Plus précisément, sous réserve que chaque personne ne puisse soumettre qu'une (1) Vidéo sur l'histoire de la classe et un seul Formulaire d'inscription, plusieurs personnes employées par ou associées à la même école sont autorisées à soumettre chacune une (1) Vidéo sur l'histoire de la classe et un Formulaire d'inscription. Chaque Participation éligible sera considérée comme une Participation éligible individuelle soumise par cette école.

Une même école ne peut recevoir qu'un (1) seul prix FR CSP 2022 et une même école ne peut recevoir plus d'un (1) prix. À des fins de clarification, si plusieurs Vidéos sur l'histoire de la classe sont soumises au nom d'une même école, chaque Vidéo sur l'histoire de la classe étant soumise par une personne différente employée par ou associée à cette même école, si une ou plusieurs des multiples Vidéos sur l'histoire de la classe soumises au nom de cette même école sont déclarées Gagnants du prix par le Panel, l'école ne recevra toujours qu'un (1) seul ActivPanel, quel que soit le nombre de Vidéos sur l'histoire de la classe soumises par des personnes employées par ou associées à cette école qui sont déclarées Gagnants FR CSP 2022 ou Gagnant du prix.

FR Classroom Stories Program 2022 - Conditions d'Inscription :

1. Tous les Participants doivent obtenir, ou avoir obtenu au préalable, tous les consentements, y compris, mais sans s'y limiter, les consentements parentaux, requis, nécessaires ou appropriés pour l'utilisation de toute vidéo, image ou autre contenu, y compris, mais sans s'y limiter, toute vidéo, image ou autre contenu d'étudiant, présent dans la Vidéo sur l'histoire de la classe ou dans tout matériel recueilli par le Sponsor lors de toute visite à l'école du Gagnant du prix FR CSP 2022. Tous ces consentements doivent être fournis au Sponsor sur demande écrite de celui-ci.

2. Chaque Participant et l'école qu'il représente accordent au Sponsor, et à toute société contrôlant, contrôlée par, ou sous contrôle commun avec le Sponsor, une licence non exclusive, mondiale, libre de droits, perpétuelle, irrévocable et pouvant faire l'objet d'une sous-licence complète pour utiliser, reproduire, modifier, adapter, éditer, publier, traduire, créer des œuvres dérivées, distribuer, afficher, et exploiter de toute autre manière chaque Vidéo sur l'histoire de la classe soumise dans le cadre du présent FR CSP 2022, ou toute partie de celle-ci, dans le monde entier et dans tout média (y compris sur le site Web du Sponsor, sur les réseaux sociaux ou sous toute autre forme de vidéo ou de communication électronique, ainsi que dans toute publication imprimée), qu'il soit connu ou créé par la suite, que la Vidéo sur l'histoire de la classe soit déterminée ou déclarée Gagnante du FR CSP 2022 ou Gagnante du prix.

3. Chaque Vidéo sur l'histoire de la classe soumise dans le cadre de ce FR CSP 2022 doit être une œuvre originale et ne doit pas inclure (i) tout contenu dont la personne qui soumet la Vidéo sur l'histoire de la classe n'a pas tous les droits nécessaires pour accorder la licence décrite ici au Sponsor, ou (ii) des images d'individus dont la personne qui soumet la Vidéo sur l'histoire de la classe n'a pas le droit et le consentement de la partie appropriée pour l'utiliser à toutes les fins envisagées dans le cadre du présent Règlement officiel. En outre, chaque Vidéo sur l'histoire de la classe soumise dans le cadre du programme FR CSP 2022 ne doit pas constituer une violation de la loi, de droits d'auteur, de marques commerciales,

de droits de publicité, de droits à la vie privée ou de tout autre droit d'un tiers, et ne doit pas contenir de déclarations diffamatoires, de menaces à l'égard d'une personne, d'un lieu, d'une entreprise ou d'un groupe, ni montrer ou décrire un comportement dangereux ou des tenues ou accessoires inacceptables, ni montrer ou décrire un comportement indécent, des blasphèmes ou des obscénités. Le sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute Vidéo sur l'histoire de la classe ou Inscription soumise au présent FR CSP 2022 qui, selon son avis, renvoie, représente ou, de quelque façon que ce soit, lui porte atteinte ou porte atteinte à toute autre personne ou entité ou ne respecte pas le présent Règlement officiel.

4. Toutes les Vidéos sur l'histoire de la classe soumises pour inscription à ce FR CSP 2022 doivent être soumises en français.

Sélection des Gagnants du FR Classroom Stories Program 2022 : Le Sponsor désignera un jury composé d'employés du Sponsor ou d'autres personnes ayant de l'expérience dans le domaine de l'éducation (le « Panel »). Le Sponsor sera seul à choisir les membres du Panel.

Chaque Vidéo sur l'histoire de la classe soumise doit être évaluée par le Panel sur la base des critères suivants : (i) les idées ou méthodes pédagogiques novatrices décrites dans la Vidéo sur l'histoire de la classe, (ii) la passion pour l'éducation dont font preuve la ou les personnes figurant dans la Vidéo sur l'histoire de la classe, et (iii) la description de l'impact positif que les actions ou méthodes décrites dans la Vidéo sur l'histoire de la classe ont sur les élèves et/ou leur communauté. Ces critères, tels que décrits plus en détail dans l'Annexe A ci-jointe, seront utilisés par le Panel pour évaluer et juger chaque Vidéo sur l'histoire de la classe soumise afin de déterminer chaque Gagnant du Prix FR CSP 2022.

Les Gagnants du prix seront contactés au plus tard à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2022 par e-mail (l'« E-mail de notification ») envoyé par le Sponsor à l'adresse e-mail fournie sur le Formulaire d'inscription soumis avec la Vidéo sur l'histoire de la classe qui a été déclarée comme Gagnante du prix.

Prix : Un maximum de cinq (5) Prix seront attribués dans le cadre du présent FR CSP 2022. Chaque gagnant du Prix, tel que déterminé par le Panel de juges, recevra un (1) ActivPanel avec une garantie Promethean de 12 mois sans extension de garantie en tant que Prix (« Prix ») à attribuer dans le cadre du présent FR CPS 2022, sous réserve qu'une même école ne puisse recevoir qu'un (1) Prix dans le cadre du présent FR CPS 2022.

Dans le cas où le Gagnant du prix souhaite que l'ActivPanel soit installé sur un mur approprié, le Gagnant du prix devra faire appel à l'installateur tiers privilégié de Promethean pour effectuer l'installation. Si nécessaire, l'achat de tout câble supplémentaire nécessaire sera effectué aux frais du Gagnant du prix.

Exigences relatives au Gagnant du prix : Chaque Gagnant du prix doit répondre à l'E-mail de notification envoyé par le Sponsor dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la date à laquelle le Sponsor envoie l'E-mail de notification. Si un Gagnant du prix ne répond pas à l'E-mail de notification du Sponsor dans les quinze (15) jours ouvrables, le Sponsor se réserve le droit de retirer le droit au Prix, et le Sponsor n'est pas tenu de sélectionner un autre Gagnant du prix ou un Gagnant du prix de réserve, auquel cas le Prix sera annulé. Le Sponsor ne sera pas responsable des e-mails bloqués par le filtre de messagerie ou l'outil de contrôle des spams du Gagnant du prix ou du défaut de réponse de celui-ci en temps opportun à l'E-mail de notification envoyé par le Sponsor.

Aucun remplacement ou échange : Le Gagnant du prix ne peut pas remplacer, échanger ou faire valoir la valeur du Prix (la valeur de l'ActivPanel) contre une récompense ou un prix plus cher ou alternatif, bien

que Promethean se réserve le droit de remplacer le(s) prix si nécessaire. Chaque Prix est non transférable. Aucune alternative en espèces ne sera proposée, et le ou les prix ne peuvent être transférés à une autre personne ou école.

Dans le cas où aucun Participant éligible ne remporte un Prix identifié dans le présent Règlement officiel, le Prix applicable ne sera pas attribué et sera conservé par le Sponsor.

Procédures de réclamation du prix pour les Gagnants. Tous les gagnants potentiels des prix sont soumis à vérification par le Sponsor dont les décisions sont définitives et contraignantes pour toutes les questions liées à ce FR CSP 2022.

1. Toute réclamation de prix est assujettie à l'approbation et à la vérification du Sponsor. Le non-respect des termes ou conditions du présent Règlement officiel rendra tout gagnant potentiel inadmissible à la réclamation d'un Prix, et le Sponsor sera dégagé de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation faite par un Participant, le Gagnant potentiel du prix ou le Gagnant du prix.

2. Le récipiendaire de tout Prix peut être tenu de fournir au Sponsor son numéro d'identification fiscale ou tout autre renseignement requis pour se conformer aux exigences applicables en matière de déclaration de revenus ou autres exigences gouvernementales. Chaque récipiendaire d'un Prix est seul responsable de toutes les obligations fiscales de quelque nature que ce soit, imputables à la réception d'un Prix.

Conditions d'attribution des Prix : Les conditions d'attribution de chaque Prix comprennent les obligations et engagements du Gagnant à :

1. convenir avec le Sponsor d'un moment qui convient aux deux parties, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de réception de l'E-mail de notification du Gagnant du prix, pour la délivrance du Prix ;

2. autoriser le Sponsor, à un moment qui convient aux deux parties, au moment de la remise du Prix à l'école du Gagnant du prix ou après, à visiter l'école du Gagnant du prix pour filmer et prendre des photos de l'utilisation du Prix par le Gagnant du prix, pour parler avec les enseignants qui utilisent le Prix et enregistrer leurs témoignages, et à utiliser tous les documents et informations obtenus au cours de cette visite à des fins de relations publiques et de marketing du Sponsor, en vertu de la même licence que celle accordée ci-dessus pour la Vidéo sur l'histoire de la classe soumise dans le cadre du présent FR CSP 2022 ; et

3. autoriser le Sponsor, à un moment qui convient aux deux parties après la remise du Prix, à collaborer avec le Gagnant du prix pour rédiger une étude de cas décrivant la participation du Gagnant du prix au FR x 2022 et son utilisation ultérieure de l'ActivPanel.

Règles et restrictions supplémentaires : En prenant part, chaque personne qui envoie une Inscription s'engage à protéger toutes les parties associées contre toute réclamation, perte, action ou tout dommage de quelque nature que ce soit, qu'il soit fortuit ou consécutif, en cas de blessure (y compris, mais sans s'y limiter, le décès), dommages, pertes ou dépenses découlant ou relatifs à l'adhésion de cette personne à ce FR CSP 2022, la possession ou l'usage ou absence d'usage du prix, ou de sa participation à des activités liées à l'attribution du Prix (y compris, mais sans s'y limiter, les voyages ou les activités connexes), et en conséquence d'assumer toute responsabilité. Les Parties associées déclinent toute responsabilité envers les Gagnants du prix, ou toute autre personne, pour avoir omis de fournir le Prix ou une partie de celui-ci en raison d'un événement de force majeure, d'une pandémie ou d'une épidémie, de mesures, de règlements, d'ordonnances ou de demandes de la part d'une entité gouvernementale, d'une panne d'équipement, d'actes terroristes, de guerre, d'incendie, d'intempéries inhabituelles, d'embargo, de conflit

de travail ou de grève, de pénurie de main-d'œuvre ou de matériel, d'interruption du transport de quelque nature que ce soit, ou de toute autre cause indépendante de la volonté des Parties déchargées.

Toutes les personnes qui soumet une Inscription sont limitées à l'utilisation d'un équipement informatique ordinaire et typique, d'un équipement de téléphonie mobile, d'appareils électroniques portables, d'un accès à Internet et de réseaux mobiles. Le Sponsor décline toute responsabilité quant à l'incapacité de toute personne qui soumet une Inscription, ou de toute personne qui tente de compléter et de soumettre une inscription, lorsque le Sponsor ne reçoit pas l'Inscription applicable en raison d'un dysfonctionnement de l'équipement, de lignes occupées, de déconnexions intempestives, de tout acte indépendant de la volonté du Sponsor ou autrement. Le Sponsor décline toute responsabilité pour les participations non reçues en raison de difficultés techniques ou d'erreurs de transmission.

Le Sponsor décline toute responsabilité en cas de préjudice ou de dommage à tout ordinateur, téléphone mobile ou autre appareil électronique portable utilisé par toute personne qui soumet une Inscription, ou toute personne qui tente de compléter et de soumettre une Inscription, dans le cadre de ce FR CSP 2022.

Le Sponsor se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de mettre fin à ce FR CSP 2022 si, à son avis, une fraude, une inconduite ou des défaillances techniques détruisent ou menacent l'intégrité du FR CSP 2022, ou si un virus informatique, bug, ou autre problème technique corrompt l'administration, la sécurité, ou la bonne conduite du FR CSP 2022. En cas de résiliation anticipée du FR CSP 2022, le Sponsor se réserve le droit de déterminer le(s) Gagnant(s) potentiel(s) parmi toutes les inscriptions des Participants éligibles, correctement soumises à la date et à l'heure de cette résiliation.

Si, en raison de circonstances indépendantes de la volonté du Sponsor, un événement associé à ce FR CSP 2022 ou à un Prix est retardé, reprogrammé ou annulé, le Sponsor se réserve le droit, mais non l'obligation, d'annuler ou de modifier le FR CSP 2022, et ne doit pas être tenu de fournir un Prix ou un prix de remplacement.

En cas de litige : En prenant part, chaque personne qui soumet une Inscription, ou toute personne qui tente de remplir et de soumettre une Inscription, convient que (i) tous les différends, réclamations et causes d'action découlant de ce FR CSP 2022 ou en lien avec celui-ci, ou tout Prix attribué ou à accorder, doivent être résolus individuellement sans recourir à aucune forme de recours collectif ; (ii) toutes les réclamations, tous les jugements et récompenses seront limités aux frais réels engagés, y compris les frais engagés pour soumettre toute Vidéo sur l'histoire de la classe ou tout Formulaire d'inscription ou pour participer à ce FR CSP 2022, mais en aucun cas les honoraires d'avocats ou les frais associés à la production de toute Vidéo sur l'histoire de la classe ; et (iii) en aucun cas une personne qui soumet une Inscription, ou toute personne qui tente de remplir et de soumettre une Inscription, ne sera autorisée à obtenir des compensations, et chaque participant individuel renonce par les présentes à tous les droits de réclamation, pour des dommages punitifs, fortuits, et consécutifs, ainsi que pour tout autre dommage, autre que les dépenses réelles, et tous les droits d'avoir des dommages-intérêts multipliés ou autrement augmentés.

Protection de la vie privée : En participant à ce FR CSP 2022, chaque personne qui soumet une Inscription, ou toute personne qui tente de remplir et de soumettre une Inscription, reconnaît et accepte que le Sponsor puisse recueillir le nom, le titre, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de la personne qui soumet la Vidéo sur l'histoire de la classe, ainsi que le nom et l'adresse de l'école correspondante, et toute autre information dont le Sponsor juge la collecte raisonnable, nécessaire et appropriée. Le Sponsor peut utiliser ces informations pour gérer le présent FR CSP 2022, aux fins énoncées dans le présent Règlement officiel et à d'autres fins légales.

Chaque personne soumettant une Inscription peut contacter le Sponsor ou communiquer ses inquiétudes en matière de confidentialité en :

- adressant un e-mail au Sponsor à l'adresse privacy@prometheanworld.com ; ou
- écrivant au Sponsor à l'adresse suivante : Promethean SAS, 20-26 Boulevard du Parc, 92200 Neuilly sur Seine, France. Veuillez inclure votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone avec votre correspondance, ainsi que les renseignements nécessaires pour appuyer votre demande.

Liste des Gagnants : Pour obtenir une copie du présent Règlement officiel ou des noms des Gagnants, envoyez une enveloppe avec votre adresse, affranchie et adressée à : Promethean Inc., à l'attention de : 2022 FR Classroom Stories Program, 720 Olive Way, Suite 1500, Seattle, WA 98101, États-Unis. Veuillez préciser la nature des informations que vous demandez. Les demandes d'informations concernant le présent Règlement officiel, ou la liste des Gagnants des prix, doivent être reçues au plus tard le 30 septembre 2022.

Annexe A

Critères d'évaluation des inscriptions

Chaque Vidéo sur l'histoire de la classe (trois minutes maximum) sera évaluée en fonction des critères et de l'échelle suivants :

CRITÈRES	POURCENTAGE
Innovation	33,34 %
Passion	33,33 %
Impact	33,33 %
<i>Total</i>	100 %

INNOVATION DANS LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE 33,34 %

Ce critère d'évaluation prend en compte les idées ou méthodes pédagogiques imaginatives, novatrices, créatives ou intéressantes décrites dans la Vidéo sur l'histoire de la classe qui sont utilisées pour réaliser la tâche présentée dans votre Vidéo sur l'histoire de la classe.

PASSION POUR L'ENSEIGNEMENT 33,33 %

Ce critère d'évaluation prend en compte la passion et l'enthousiasme que l'enseignant ou les enseignants manifestent dans la Vidéo sur l'histoire de la classe pour leurs méthodes d'enseignement imaginatives, novatrices, créatives ou originales ou pour l'éducation en général, ou l'opportunité/le défi abordé dans la Vidéo sur l'histoire de la classe.

IMPACT 33,33 %

Ce critère d'évaluation prend en compte l'impact positif que les actions et/ou les méthodes d'éducation exposées dans la Vidéo sur l'histoire de la classe ont eu ou auront sur les élèves ou les raisons pour lesquelles le ou les enseignants dans la Vidéo sur l'histoire de la classe sont fiers de partager leur histoire.

REMARQUE : nous nous réjouissons de la participation des élèves dans chaque Vidéo sur l'histoire de la classe. Cependant, veuillez vous assurer que tous les consentements requis, y compris tous les consentements parentaux indispensables, sont obtenus avant de faire participer des élèves à toute soumission de Vidéo sur l'histoire de la classe. Veuillez noter que le concours d'élèves n'est pas obligatoire pour participer à ce FR CSP 2022.